

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 novembre 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 8 novembre 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration écrite de la délégation de la Serbie (voir annexe), exerçant son droit de réponse aux observations faites par Adnan Terzić, Président du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine, devant le Conseil de sécurité le 8 novembre 2006 (voir S/PV.5563).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Pavle **Jevremović**



**Annexe à la lettre datée du 8 novembre 2006,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la Serbie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Conformément à sa politique officielle, le Gouvernement de la République de Serbie a toujours appuyé tous les efforts en faveur de la stabilité, de la démocratie et de la prospérité économique et sociale en Bosnie-Herzégovine. La Serbie et la Bosnie-Herzégovine sont toutes deux attachées aux valeurs et principes européens qui jalonnent la voie vers l'adhésion à l'Union européenne et qui comprennent le renforcement de la coopération régionale entre les États des Balkans occidentaux. C'est pourquoi, à nos yeux, toute mesure visant l'intégration euroatlantique de la Bosnie-Herzégovine ne peut que contribuer à la sécurité, à la stabilisation et au progrès de toute la région.

Les considérations de politique intérieure de la Bosnie-Herzégovine ne devraient pas compromettre nos relations bilatérales. C'est pourquoi, à notre sens, les positions exposées par Adnan Terzić, Président du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine, dans sa déclaration sont dénuées de tout fondement et ne traduisent pas nos intérêts communs ni les efforts que nous faisons pour atteindre nos objectifs communs et établir des relations étendues et amicales entre nos deux pays.

La République de Serbie poursuivra sa politique de coopération et de confiance dans la région, avec tous les pays voisins, y compris la Bosnie-Herzégovine.
